
Annexes

Tableaux de référence de la comptabilité nationale

1. Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			Prix évolution (en %)	2012	
	2010	2011	2012		En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB
Produit intérieur brut (PIB)	1,7	2,0	0,0	1,5	2 032,3	0,0
Importations	8,9	5,1	-1,1	1,9	602,6	0,3
Ensemble des emplois finals	3,2	2,7	-0,2	1,6	2 634,9	-0,3
Consommation effective des ménages	1,6	0,8	0,0	1,6	1 500,6	0,0
<i>dont : dépense de consommation :</i>						
<i>des ménages</i>	1,5	0,5	-0,4	1,9	1 129,8	-0,2
<i>individualisable des administrations</i>	1,7	1,5	1,4	1,0	328,3	0,2
Consommation collective des administrations publiques	2,0	-1,5	1,5	1,4	174,5	0,1
Formation brute de capital fixe	1,4	2,9	-1,2	1,7	401,8	-0,2
<i>dont : entreprises non financières</i>	6,6	3,1	-2,1	1,3	208,4	-0,2
<i>ménages</i>	-0,4	2,4	-0,3	2,3	110,5	0,0
<i>administrations publiques</i>	-8,1	0,2	-0,5	2,2	63,7	0,0
Variations de stocks ¹	0,1 ²	1,1 ²	-0,9 ²	///	0,5	-0,9
Exportations	9,5	5,4	2,4	1,2	557,6	0,6

1. Y compris les acquisitions moins cessions d'objets de valeur.

2. Contributions à la croissance du PIB.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Valeur ajoutée brute par branche

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %)			2012 (en milliards d'euros courants)
	2010	2011	2012	
Agriculture, sylviculture et pêche	-5,8	6,3	-5,8	35,8
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	3,7	1,3	-1,1	228,3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,2	-1,9	2,9	46,8
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-2,4	3,6	3,0	34,3
Cokéfaction et raffinage	51,8	-2,7	-41,2	1,9
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	6,4	1,9	0,7	24,9
Fabrication de matériels de transport	19,3	1,8	-4,8	16,0
Fabrication d'autres produits industriels	2,8	1,9	-3,0	104,4
Construction	-5,0	-0,4	-0,7	114,1
Services principalement marchands	2,2	2,9	0,5	1 030,6
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3,0	3,2	0,6	332,7
<i>dont : commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</i>	3,4	4,0	0,6	203,9
<i>transports et entreposage</i>	3,7	2,8	0,6	84,6
<i>hébergement et restauration</i>	0,1	0,3	0,4	44,2
Information et communication	3,3	2,3	1,1	82,5
Activités financières et d'assurance	-1,4	7,3	-1,4	87,5
Activités immobilières	1,2	0,5	0,7	239,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3,4	4,4	0,6	226,0
Autres services	0,5	0,2	0,7	61,9
Services principalement non marchands¹	0,9	1,1	0,6	412,1
Ensemble	1,5	2,2	0,1	1 820,9

1. Les services principalement non marchands regroupent l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Quelques éléments du tableau économique d'ensemble

à prix courants

	Évolution annuelle (en %)			2012 (en milliards d'euros)
	2010	2011	2012	
Produit intérieur brut	2,7	3,3	1,5	2 032,3
Valeur ajoutée au prix de base	2,3	3,0	1,5	1 820,9
Impôts sur les produits nets des subventions sur les produits ¹	6,1	6,1	1,8	211,4
Revenu national brut	2,9	3,4	1,1	2 067,2
Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie	3,0	3,5	1,2	2 034,9
Valeur ajoutée brute par secteurs				
Valeur ajoutée des entreprises	2,7	3,1	1,3	1 250,6
Sociétés non financières	2,3	3,2	1,2	1 018,3
Entreprises individuelles	1,4	3,6	1,9	140,2
Sociétés financières	9,5	2,2	2,1	92,1
Valeur ajoutée des administrations publiques	2,0	2,3	2,0	333,1
Éléments du partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés des entreprises	2,2	3,7	1,9	765,8
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises	5,9	0,9	-0,4	439,4
Rémunération des salariés des administrations	2,1	1,3	1,9	267,7
Sociétés non financières				
Excédent brut d'exploitation	5,7	0,0	-1,5	288,8
Revenus de la propriété nets versés	-18,7	6,3	11,4	101,5
Épargne brute	19,8	-8,5	-9,7	130,4
Formation brute de capital fixe	8,1	5,7	-0,8	197,4
Variation des stocks (en milliards d'euros)	6,9	19,7	-15,7	-0,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	2,3	-44,4	0,7	-57,1
Taux de marge ²	1,0	-0,9	-0,8	28,4
Taux d'autofinancement ³	8,2	-11,3	-6,5	66,0
Sociétés financières				
Excédent brut d'exploitation	26,7	2,2	2,8	32,2
Formation brute de capital fixe	-12,2	20,5	1,3	15,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	-5,9	0,3	4,0	29,6
Ménages (y compris entreprises individuelles)				
Excédent brut d'exploitation ⁴	-0,4	3,6	1,4	165,8
Revenu mixte des entreprises individuelles	1,9	2,7	1,7	118,4
Salaires nets reçus	2,4	2,5	1,6	690,0
Prestations sociales hors transferts sociaux en nature ⁵	3,3	2,8	4,0	444,4
Revenus de la propriété nets reçus	-0,7	6,6	0,6	132,3
Impôts courants	2,8	6,3	10,2	192,3
Revenu disponible brut	2,0	2,7	0,9	1 338,4
Dépense de consommation finale	2,6	2,6	1,4	1 129,8
Revenu disponible brut ajusté	2,3	2,7	1,2	1 709,2
Consommation effective des ménages	2,8	2,6	1,7	1 500,6
Épargne brute	-0,8	3,3	-1,8	208,6
Formation brute de capital fixe	0,9	6,2	1,8	121,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	-3,7	-0,9	-6,9	82,3
Taux d'épargne ⁶	-0,5	0,1	-0,4	15,6
Taux d'épargne financière ⁷	-0,4	-0,3	-0,6	6,1
Relations avec le reste du monde				
Exportations de biens (FAB)	13,2	9,0	3,3	435,6
Importations de biens (FAB)	14,1	12,7	1,3	499,2
Exportations de services – importations de services (en milliards d'euros)	-0,3	5,2	6,7	18,5
Solde des opérations de répartition en provenance du reste du monde (en milliards d'euros)	6,9	1,5	-9,4	0,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de la Nation (en milliards d'euros)	-2,5	-14,0	4,9	-44,5

1. Les impôts sur les produits regroupent la TVA, les impôts sur les importations et d'autres impôts sur les produits (TICPE, taxes sur les tabacs, sur les alcools, etc.).

2. Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée brute. 3. Épargne brute / formation brute de capital fixe. 4. Excédent principalement tiré de la location de logements, y compris les loyers imputés que les propriétaires se versent à eux-mêmes et de l'autoconsommation.

5. Les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature sont principalement des prestations en espèces (retraites, indemnités journalières, allocations familiales, indemnités chômage, RSA). 6. Épargne brute / revenu disponible brut. 7. Capacité de financement / revenu disponible brut.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Chronologie 2012

Janvier

France

- 01 Le Smic est revalorisé de 3 centimes (à 9,22 euros bruts de l'heure), après une revalorisation de 19 centimes au 1^{er} décembre 2011 liée à l'accélération des prix.
- 09 Le tribunal de commerce de Paris décide finalement de prononcer la liquidation définitive avec cessation d'activité de la seule compagnie de ferries transmanche française SeaFrance.
- 10 Lancement de « Free Mobile », quatrième réseau de téléphonie mobile en France, par le groupe Iliad dont Free Mobile est une filiale.
- 13 L'agence de notation Standard & Poor's dégrade d'un cran la note de la dette souveraine de la France de AAA à AA+.
- 24 Promulgation de la loi relative à Voies navigables de France (Journal officiel du 25). Cet établissement public est doté de compétences plus larges en matière de gestion hydraulique pour lui permettre d'atteindre un des objectifs du Grenelle de l'environnement relatif à la part du fret non routier et non aérien.
- 25 Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi approuvant les modifications de l'accord créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) afin d'étendre son champ d'intervention aux pays de la partie méridionale et orientale du Bassin méditerranéen.

Union européenne hors France

- 01 Le Danemark prend la présidence de l'Union européenne pour six mois.
- 13 L'agence de notation Standard & Poor's dégrade la note de la dette souveraine de huit pays de la zone euro et de celle du Fonds européen de stabilité financière (FESF) : outre la France (AA+), l'Italie (BBB+), l'Espagne (A), le Portugal (BB), Chypre (BB+), Malte (A-), la Slovaquie (A+) et la Slovénie (A), le FESF (AA+).

- 30 Adoption du nouveau « pacte budgétaire », officiellement appelé « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG), par les États de l'Union européenne (sauf le Royaume-Uni et la République tchèque) lors du Conseil européen à Bruxelles. Le TSCG pose le principe de l'équilibre ou de l'excédent des budgets nationaux : les déficits structurels ne devront plus dépasser 0,5 % du PIB.

Monde hors Union européenne

- 22 Suite à un référendum en Croatie, le pays deviendra le 28^e état membre de l'Union européenne le 1^{er} juillet 2013.

Février

France

- 06 Publication, à l'occasion d'un Conseil des ministres franco-allemand à Paris, d'un « Livre vert » sur la convergence franco-allemande en matière de fiscalité des entreprises : ce rapport énonce plusieurs pistes de convergence relatives aux différentes impositions frappant les sociétés (taux, assiettes, etc.)
- 07 Publication par la direction générale des Douanes des chiffres du commerce extérieur pour l'année 2011, marquant l'affaiblissement de la part de la France dans les échanges mondiaux (3,3 % en valeur), une hausse de la facture énergétique à 62,4 milliards d'euros (14,4 milliards de plus qu'en 2010) et une aggravation du déficit commercial : 69,6 milliards d'euros (51,5 milliards en 2010).

Union européenne hors France

- 21 Accord sur une aide de 237 milliards d'euros à la Grèce : 130 milliards de nouvelles aides publiques, effacement de 107 milliards de dette *via* une décote de plus de 50 % des titres détenus par les créanciers privés. La BCE et les banques centrales nationales renoncent, en outre, aux intérêts dus par la Grèce sur les titres qu'elles détiennent.

Monde hors Union européenne

09 Signature aux États-Unis d'un accord entre les plus grandes banques, qui sont visées par le scandale des saisies irrégulières, et le gouvernement fédéral, dégageant 18,9 milliards d'euros pour les victimes de la crise immobilière.

Mars

France

07 Promulgation de deux lois relatives à la ratification du traité instituant le mécanisme européen de stabilité (Journal officiel du 8) dans le cadre de la stratégie décidée au niveau européen pour préserver la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble. Elles autorisent la création d'une structure permanente, le «Mécanisme européen de stabilité» (MES), destinée à remplacer le mécanisme provisoire du Fonds européen de stabilité financière (FESF) créé en juin 2010.

Union européenne hors France

01-02 Signature du traité de stabilité, de coordination et de gouvernance (TSCG) pour l'Union économique et monétaire, lors du Conseil européen à Bruxelles, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013. En matière de mesures économiques, les dirigeants européens proposent une série d'actions afin de renforcer la croissance, la compétitivité et l'emploi tout en invitant les États membres à assainir leurs finances publiques et à réexaminer leurs systèmes fiscaux.

Monde hors Union européenne

04 Vladimir Poutine remporte la présidentielle russe pour un mandat de six ans.
29 Les grandes économies émergentes lancent le projet d'une « banque du Sud » au 4^e sommet des Brics à New Delhi.

Avril

France

15 Les conseils d'administration de GDF Suez et d'Electrabel approuvent le rachat des 30 % que le groupe français ne détenait pas encore dans le Britannique

International Power, pour 8,4 milliards d'euros. Ce qui fait de cette opération la plus importante acquisition réalisée depuis le début de l'année. Elle conforte GDF Suez dans sa position de premier groupe mondial d'énergie (hors pétrolier) et de deuxième électricien, derrière EDF.

19 Le Qatar augmente sa participation au capital du groupe de médias Lagardère SCA dont il détient désormais 12,83 % des parts et 10,05 % des droits de vote.

29 Publication au Journal officiel du décret du 27 avril portant création de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), qui remplace l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps).

Union européenne hors France

01 Réunis à Copenhague, les ministres européens des finances décident de porter à 800 milliards d'euros le montant du pare-feu anti-crise de la zone euro. Le pare-feu cumulera les 500 milliards d'euros de capacité de prêts du futur Mécanisme européen de stabilité (MES), 200 milliards de prêts engagés ou promis à la Grèce, l'Irlande et le Portugal par le Fonds européen de stabilité financière (FESF), ainsi que 100 milliards de prêts déjà accordés à la Grèce dans le cadre du premier programme d'assistance en 2010.

Monde hors Union européenne

10 Dans le cadre du Conseil économique transatlantique (CET), l'Union européenne et les États-Unis s'accordent pour créer des régimes d'accueil des investissements internationaux stables. Les relations économiques transatlantiques sont de loin les plus denses au niveau mondial, puisque les échanges commerciaux, les investissements et les ventes réalisés annuellement par les filiales étrangères de sociétés sur les marchés respectifs des États-Unis et de l'Union européenne dépassent les 3 220 milliards d'euros.

Mai

France

06 François Hollande est élu Président de la République française avec 51,6 % des voix.

Union européenne hors France

- 11** Un accord de coopération et de développement entre l'Union européenne et l'Irak est signé : il renforce et clarifie les relations commerciales entre les deux partenaires.

Monde hors Union européenne

- 19** Les dirigeants des pays les plus industrialisés, réunis à Camp David (États-Unis), s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour relancer leurs économies.
- 28** Le britannique Guy Ryder est élu directeur général du Bureau international du travail (BIT).

Juin

France

- 17** Au second tour des élections législatives, le Parti Socialiste et le Parti radical de gauche obtiennent la majorité absolue avec 314 sièges à l'Assemblée nationale. Le taux d'abstention est de 44,6 %.

Union européenne hors France

- 27** Au sommet européen, les chefs d'États et de gouvernements de l'Union européenne à Bruxelles décident d'un Pacte pour la croissance et l'emploi, qui englobe les actions à mener pour relancer la croissance et rendre l'Europe plus compétitive.

Monde hors Union européenne

- 18** À Los Cabos, le FMI obtient 456 milliards de dollars de ressources supplémentaires pour pouvoir lutter contre la crise de la zone euro.
- 20-22** À la conférence des Nations-Unies de Rio de Janeiro sur le développement durable, les représentants des 193 pays réunis adoptent une déclaration intitulée « L'avenir que nous voulons », qui s'organise autour des thèmes : réalisation d'une économie verte et renforcement de la gouvernance environnementale internationale.

Juillet

France

- 01** Le Smic est revalorisé : il passe de 9,22 à 9,40 euros bruts de l'heure.

- 02** Publication du rapport de la Cour des comptes sur les finances publiques : selon la Cour, les administrations publiques devront consentir un effort de 33 milliards d'euros en 2013 pour ramener le déficit public à 3 %.
- 05** Publication par la Cour des comptes d'un rapport qui pointe les défaillances de l'État dans la gestion des catastrophes de 2010 sur le littoral atlantique (tempête Xynthia) et dans le Var.
- 25** Les chiffres de demandeurs d'emploi sont en forte hausse pour juin (+ 0,8 %), atteignant un niveau jamais atteint depuis 1999.

Union européenne hors France

- 01** Chypre prend la présidence de l'Union européenne pour six mois. L'Union européenne décrète un embargo total sur l'achat et le transport de pétrole iranien, qui n'est plus garanti par les assureurs européens, à compter de cette date.
- 05** La BCE baisse son principal taux directeur à 0,75 % et son taux de dépôt à 0 %.
- 20** L'Eurogroupe s'accorde sur un plan d'aide à l'Espagne pour recapitaliser ses banques et le gouvernement espagnol adopte un plan de rigueur prévoyant 65 milliards d'euros d'économies sur deux ans et demi.
- 24** L'euro touche son plus bas niveau depuis deux ans par rapport au dollar en passant sous le seuil de 1,21 dollar. Les investisseurs se tournent vers les « devises refuges » : le dollar et le yen.

Monde hors Union européenne

- 01** Une loi californienne bannit la production locale, l'importation et la vente de foie gras dans les épiceries et les restaurants.
- 11** Les États-Unis subissent une sécheresse historique qui conduit à l'envolée des cours du maïs de 40 % et du blé de 30 %.
- 21** Le président russe Vladimir Poutine signe l'accord d'adhésion de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- 22** Microsoft publie une perte trimestrielle pour la première fois en 25 ans (492 millions de dollars).

Août

France

- 09 Décision du Conseil constitutionnel qui valide la règle d'or budgétaire imposée par le nouveau traité européen, limitant à 0,5 % du PIB le déficit public structurel.
- 16 La France enregistre un troisième trimestre consécutif de stagnation.

Union européenne hors France

- 13 Entrée en vigueur de la directive sur les déchets électroniques pour une utilisation plus efficace des ressources. Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) représentent l'un des flux de déchets à la croissance la plus rapide. Ils offrent d'importantes perspectives pour la mise sur le marché de matières premières secondaires car leur collecte systématique et le traitement approprié constituent une condition préalable au recyclage de matériaux tels que l'or, l'argent, le cuivre et les métaux rares présents dans les téléviseurs, ordinateurs portables et téléphones mobiles usagés. La nouvelle directive vise, notamment, une utilisation plus efficace des ressources en Europe.

Monde hors Union européenne

- 13 L'Irak devient le 2^e producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole devant l'Iran.
- 22 La Russie entre à l'Organisation mondiale du commerce.

Septembre

France

- 09 Remise au ministre du Redressement productif d'un rapport sur la situation de PSA Peugeot Citroën dont les baisses des ventes et la dégradation de la trésorerie ont conduit le groupe à rendre public un projet de réorganisation impliquant, notamment, l'arrêt des activités de production automobile sur le site d'Aulnay-Sous-Bois (8 000 emplois supprimés).
- 19 Présentation en Conseil des ministres par le Premier ministre d'un projet de loi comprenant tout d'abord, la ratification

du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire, ensuite, la programmation et la gouvernance des finances publiques et, enfin, le Pacte européen pour la croissance et l'emploi adopté au Conseil européen des 28 et 29 juin 2012.

- 28 Le projet de budget 2013, présenté en Conseil des ministres, prévoit 20 milliards d'euros d'impôts nouveaux et 10 milliards d'économie afin de ramener le déficit des administrations publiques à 3 % du PIB.

Union européenne hors France

- 06 La Banque centrale européenne (BCE) annonce de nouvelles mesures pour tenter d'enrayer la crise de la dette souveraine dans la zone euro dont le maintien des principaux taux directeurs, à 0,75 %, ainsi que le rachat de dette de court terme, dans le cadre d'un nouveau programme baptisé OMT (*Outright Monetary Transactions* ou transactions monétaires fermes). Au préalable, les pays qui souhaiteront en bénéficier devront avoir fait appel à l'aide des fonds de secours européens, le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le MES qui va lui succéder, ce qui implique, de la part de ces pays, des efforts accrus d'assainissement de leurs finances publiques.

Monde hors Union européenne

- 28 Le Fonds monétaire international approuve la distribution du reliquat des bénéfices de la vente de 400 tonnes d'or en 2009-2010, qui s'élève à 2,7 milliards, afin de pérenniser l'octroi de prêts à 0 % aux pays à faible revenu.

Octobre

France

- 01 Relèvement de 25 % du plafond du livret A qui passe à 19 125 euros et de 50 % de celui du livret de développement durable, de 6 000 à 12 000 euros.
- 10 Présentation en Conseil des ministres par le ministre de l'Économie et des finances et le ministre du Redressement productif d'un projet de loi relatif à la création de la Banque publique d'investissement

(BPI) qui offrira aux PME tous les instruments financiers en conformité avec les règles européennes et les services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export.

- 22 Promulgation de la loi autorisant la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire qui prévoit l'instauration d'une règle budgétaire par les États membres stipulant que les budgets doivent être à l'équilibre ou en excédent.
- 22 Le conseil d'administration de Veolia approuve l'accord qui portera la participation de la Caisse des dépôts et consignations de 50 % à 60 % dans l'opérateur de transports publics Veolia Transdev.
- 24 L'État accorde sa garantie à la filiale bancaire de PSA.

Union européenne hors France

- 03 L'Autorité bancaire annonce que les banques européennes ont renforcé leurs fonds propres de plus de 200 milliards d'euros entre décembre 2011 et juin 2012.
- 08 Entrée en vigueur du Mécanisme européen de stabilité (MES) qui succède au Fonds européen de stabilité financière (FESF). Le MES fournit une assistance financière aux États sous forme de prêts conditionnés à un programme d'ajustement macroéconomique. Le versement des différentes tranches d'aide est lié aux efforts réalisés.
- 11 Le Parlement grec adopte un plan d'austérité qui lui permettra de recevoir un prêt de 31,5 milliards d'euros de l'Union européenne et du FMI.
- 27 L'Eurogroupe décide de procéder au déboursement des prochaines tranches d'aide pour éviter le défaut de paiement de la Grèce : 34,4 milliards d'euros à verser en décembre, sous réserve que la Grèce respecte ses engagements en matière de réformes.

Monde hors Union européenne

- 01 Nippon Steel et Sumitomo s'allient pour créer le numéro deux mondial de la sidérurgie.
- 15 Le prix Nobel d'économie est décerné aux américains Alvin Roth et Lloyd

Shapley pour leurs travaux sur le fonctionnement des marchés.

Novembre

France

- 01 L'extension du dispositif « carrières longues », jusqu'alors réservé aux salariés ayant commencé à 17 ans et avant, à ceux ayant commencé à 18 ou 19 ans, est effective.
- 06 Le Premier ministre annonce la mise en œuvre d'un Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi qui reprend certaines propositions du rapport Gallois. Est ainsi créé un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi d'un montant de 20 milliards à terme, assis sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le Smic.
- 08 Sanofi devient le premier groupe français par son poids en Bourse avec une capitalisation de 89,5 milliards d'euros.
- 14 Présentation en Conseil des ministres par la ministre du Logement d'un projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public et en faveur du logement social qui prévoit d'affecter au prix de la cession du foncier public aux collectivités locales une décote pouvant aller jusqu'à 100 % pour la construction de logement sociaux. L'objectif de logement social est relevé de 20 à 25 % pour les communes de plus de 3 500 habitants.
- 20 Promulgation de la loi relative à la régulation économique outre-mer afin de lutter contre la vie chère. Le texte permet au gouvernement de réguler les marchés de gros et la chaîne logistique afin de garantir des conditions de concurrence sur les marchés de détail.

Union européenne hors France

- 29 La commission européenne lance une consultation sur le marché intégré de la livraison de colis pour doper le commerce électronique dans l'Union européenne afin d'augmenter la commodité des services de livraison pour les consommateurs, garantir des solutions de livraison plus efficaces et faciliter les partenariats entre les opérateurs et les marchands en ligne, notamment les PME.

Monde hors Union européenne

- 05** Les grandes puissances du G20, réunies à Mexico, demandent aux Européens de mettre en œuvre leur stratégie contre la crise et aux États-Unis de résoudre leur problème budgétaire pour lever les menaces sur l'économie mondiale.
- 06** Barack Obama est réélu président des États-Unis.

Décembre

France

- 31** Les États belge et français souscrivent à l'augmentation de capital de Dexia SA pour un montant de 5,5 milliards d'euros.

Union européenne hors France

- 11** Adoption du brevet unitaire européen qui permet de déposer une demande pour protéger une invention sans passer par chaque État membre.
- 13-14** À Bruxelles, les 27 chefs d'État et de gouvernement décident de la mise en place d'un mécanisme unique de contrôle des banques, afin que les principales banques des États membres participants puissent être soumises à une procédure unifiée de surveillance par la Banque centrale européenne (BCE).
- 21** En Italie, Mario Monti, désavoué par le Sénat, démissionne.

Monde hors Union européenne

- 07** La Bolivie adhère au Mercosur, le marché commun américain. ■

Agents non financiers résidents (ANF) : ils sont répartis en trois secteurs : les ménages qui incluent les entrepreneurs individuels et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale. On présente ici un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous secteurs des APU en sont exclues. La présentation retenue ici ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Compétitivité-prix à l'exportation : égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée

des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Ces derniers, considérés pour les indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili, et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre XVIII du système de comptes nationaux (SCN) de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG (Classification of the Functions of Government). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. La ventilation sur 2012 ne sera publiée qu'à la fin de 2013, ce qui explique que les données commentées ici portent sur 2011.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée de manière précise, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette payés par l'État, la Cades et l'Acoss sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux des autres administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français :

- en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de consultations médicales et de produits pharmaceutiques) ;
- en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Dépôts des administrations publiques au Trésor :

l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

Dette publique au sens de Maastricht :

elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers, mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dette publique nette :

elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Emploi en comptabilité nationale :

en comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent-temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent d'emplois en équivalent-temps plein. Le nombre est ainsi inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail non-déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent-temps plein.

Endettement des agents non financiers résidents :

on présente ici un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous secteurs des APU en sont exclues. La présentation retenue ici ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Enquête Emploi en continu :

enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 67 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte plus de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants,

à laquelle répondent 1 500 ménages et dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de + / - 0,3 point.

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage selon la définition préconisée par le BIT.

Équivalent-temps plein : voir **Emploi en comptabilité nationale**

Exit tax : l'article 23 de la loi de finances pour 2011 instaure une « exit tax » exceptionnelle au taux de 10 % (dans la limite de 5 % des fonds propres) sur le montant de la réserve de capitalisation.

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (coûts, assurance, fret). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

Part de marché relative de la France : elle rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflétant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

Personne physique : voir **Emploi en comptabilité nationale**

Ratio d'endettement : leur suivi permet d'apprécier l'ampleur des financements obtenus par les agents économiques au regard notamment de la production économique, mesurée par le PIB. Le mode de financement (crédits, titres de créance) est également intéressant

pour l'analyse macroéconomique et pour la réflexion relative à la stabilité financière.

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français.

Les sociétés d'assurance reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme entre les primes ou cotisations, et des revenus du placement des réserves diminué des indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

Taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France : calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 24 pays, partenaires commerciaux de la France, avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix

reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

Taux de croissance annuel : en pourcentage de l'année n , il rapporte le flux de l'année n à l'encours observé à la fin de l'année $n-1$.

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen

terme négociables), le commercial paper émis à l'étranger, les Euro medium term notes (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure à un an et les titres à moyen et long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions de groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cet ouvrage.

Volumes (des échanges extérieurs) : mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.